

La solidarité intergénérationnelle

Un pacte républicain renouvelé !



Dominique Thierry, vice-président de France Bénévolat.

Les enjeux

Il est évident que les transformations démographiques en cours - avec le triple phénomène d'une diminution importante du nombre d'« actifs » par rapport aux « inactifs », d'un nombre important de retraités en pleine santé et majoritairement détenteurs du patrimoine et de la progression spectaculaire de personnes très âgées - vont bouleverser de façon radicale notre société : débat sur les équilibres financiers des régimes de retraite ; nouveaux problèmes de santé et coûts correspondants ; adaptation de toutes les structures de la vie publique et de la vie quotidienne ; transformation de l'emploi et des emplois ; solidarités intergénérationnelles au sein des familles maintenant très souvent composées de 4 générations, parfois 5 ; place des retraités dans la vie sociale et le développement du lien social ;...

Deux points forts

Le pacte intergénérationnel s'est progressivement tissé sur deux pôles dominants :

- la solidarité financière à partir du XIX^e siècle par la construction des retraites ; il y a probablement là l'un des piliers les plus solides du pacte républicain ;
- la solidarité intra familiale qui s'est renforcée à partir des bouleversements économiques de 1975 et qui a probablement évité que notre société se délite encore davantage.

Ce pacte, très ancré et superbe, est toutefois fragile :

- les « baby boomers » qui constituent actuellement la génération arrivant à la retraite ont bénéficié à plein des « trente glorieuses ». Pour employer une expression familière, cette génération a eu droit « au beurre, à l'argent du beurre et à l'assiette au beurre » ; en termes moins familiers, au plein emploi, à l'ascenseur social et à la progression du patrimoine ;
- « la génération de la crise » a connu les extrêmes difficultés de l'insertion professionnelle, la nécessité de travailler plus longtemps pour payer les retraites de la génération précédente... et la quasi certitude que leur retraite sera moins confortable !

Il me paraît indispensable de maintenir cette solidarité intergénérationnelle sur ces deux pôles traditionnels, au sein d'un débat sociétal tranquille, long et difficile, à l'abri des démagogies et des corporatistes. Mais il me semble aussi qu'il faudrait y ajouter un troisième pôle, celui d'une solidarité qualitative, prioritairement locale, où les retraités auraient une place clé et indispensable.

La difficulté de la transition travail/retraite, une opportunité ?

L'entrée dans la retraite est un tournant dans la vie du nouveau retraité, un passage, un réaménagement parfois radical des conditions de son existence.

Plusieurs facteurs jouent positivement ou négativement. Certains sont plus environnementaux et s'imposent de l'extérieur au retraité. D'autres dépendent plus de ses choix et de sa volonté propre.

- La transition est plus facile quand la retraite est voulue comme un vrai projet de vie et anticipée.
- A contrario, la transition est plus difficile quand la retraite est une simple opportunité (exemple : des avantages financiers attractifs) ou une nécessité (exemple : problèmes de santé). Elle est extrêmement difficile quand elle est une obligation, même acceptée, surtout dans le cadre de départs anticipés, toujours perçus comme un licenciement, quelles que soient les conditions financières de départ.
- La transition est plus facile quand le déploiement d'activités nouvelles est en continuité avec les activités anciennes et permettent de mobiliser des compétences jugées utiles et reconnues socialement.
- Les proches, et tout particulièrement le conjoint, seront des appuis ou des obstacles à ce remaniement identitaire du retraité. Parfois, le refus d'envisager la retraite est lié à la crainte de perdre la reconnaissance du conjoint et des enfants (surtout si ces derniers sont jeunes pour des couples recomposés). Parfois, la retraite est l'occasion pour les époux de penser ou de